

opéra de lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2025

N°	2026	03	347
Le 5 mars à 10h			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 18 février 2026	Monsieur Arnaud Deslandes représenté par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Catherine Morell-Sampol		X	
	Monsieur Arnaud Taisne		X	
	Monsieur Sébastien Duhem			X
	Madame Delphine Blas		X	
NOMBRE DE MEMBRES	Madame Sylviane Delacroix	X		
EN EXERCICE	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel	X		
	Monsieur Alain Cambien	X		
	Monsieur Michel Delepaul		X	
	Monsieur Patrick Geenens		X	
PRÉSENTS	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
9	Monsieur Jean-Paul Mulot	X		
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur François Decoster		X	
	Monsieur Sébastien Chenu			X
	Monsieur Bertrand Gaume		X	
	Monsieur Hilaire Multon		X	
	Madame Pascale Pronnier			X
VOTANTS	Monsieur Matthieu Rietzler			X
18	Monsieur François Martin	X		
	Madame Marion Tinoco	X		

opéra de lille

N° 2026-03-347 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 décembre 2025

Délibération n° 2026-03-347 du 5 mars 2026 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n° 2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 11 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 11 décembre 2025.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 5 mars 2026

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Signé par :



06EB808C86C040D...

Marie-Pierre Bresson

opéra de lille

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPCC OPERA DE LILLE**

réuni le 11 décembre 2025 à 10 h

Le 11 décembre 2025, à 10 heures, le Conseil d'administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « **Opéra de Lille** » s'est tenu au siège dudit établissement, sis 2 rue Bons Enfants à Lille, sur convocation de Marie-Pierre BRESSON.

Présents :

Mme Marie-Pierre BRESSON, Ville de Lille
M. Jacques RICHIR, Ville de Lille
M. Franck HANOH, Ville de Lille
M. Didier JOSEPH-FRANCOIS, Ville de Lille
Mme Vanessa DUHAMEL, Ville de Lille

M. Alain CAMBIEN, MEL
Mme Marie-Noëlle NIREL, MEL
M. Jacques DUCROCQ, MEL

Mme Jacqueline BRUCKERT, Personnalité qualifiée

M. Olivier DESSE, Représentant du personnel
Mme Marion TINOCO, Représentante du personnel

Pouvoirs :

Mme Catherine MORELL-SAMPOL a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre BRESSON
M. Arnaud TAISNE a donné pouvoir à M. Didier JOSEPH-FRANCOIS
M. Patrick GEENENS a donné pouvoir à M. Alain CAMBIEN
Mme Pascale PRONNIER a donné pouvoir à Mme Jacqueline BRUCKERT

Assistaient également à la séance :

Pour les services

Mme Perrine DUBOIS, Ville de Lille
Mme Natasa BOGOVAC, MEL
M. Dimitri VAN MEENIN, Région Hauts-de-France
M. Pierre HARAMBURU, DRAC

Pour l'Opéra de Lille

Mme Barbara ECKLE, Directrice
Mme Euxane de DONCEEL, Directrice administrative et financière
Mme Ada BAILLON, Assistante de la direction générale et artistique
Mme Emilie DUJARDIN, assistante de la direction administrative et financière

Mme Charlène HENRY, rédactrice, société RédaScop

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Mme Marie-Pierre BRESSON rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur les points suivants :

- 1-Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 novembre 2025
- 2-Démission d'une personnalité qualifiée

PROJET ARTISTIQUE

- 3-Point sur l'opéra itinérant Le château de Barbe-Bleue

FINANCES

- 4-Décision modificative n°3 au budget 2025
- 5-Budget primitif 2026

ADMINISTRATION GENERALE

- 6-Marchés publics à passer en 2026

QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Marie-Pierre BRESSON.

Marie-Pierre BRESSON procède à l'appel.

Marie-Pierre BRESSON salue l'ensemble des administrateurs et ouvre la réunion du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille. Les élus de la Région ne sont pas présents, ils sont en séance plénière. Elle annonce les sujets à l'ordre du jour de la réunion.

En préambule, Marie-Pierre BRESSON annonce la collaboration entre l'Opéra et le club de football du LOSC et invite Madame Barbara ECKLE à faire un retour sur le dernier Happy Days.

Barbara ECKLE se réjouit du taux de fréquentation du dernier Happy Days, ayant mobilisé environ 9 600 visiteurs sur deux jours.

Un partenariat a été signé avec le LOSC. Le club a réalisé ses photographies officielles à l'Opéra.

Marie-Pierre BRESSON précise qu'il s'agit des photos pour la prochaine saison du LOSC. Le croisement des publics est très positif. Ce n'est pas la première fois que le LOSC s'associe à l'Opéra de Lille, puisqu'il avait déjà organisé un concours d'éloquence quelques années auparavant.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 novembre 2025

Marie-Pierre BRESSON s'enquiert d'éventuelles demandes de modifications.

Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 4 novembre 2025 est approuvé en l'état.

2. Démission d'une personne qualifiée

Marie-Pierre BRESSON prend acte de la démission de Monsieur Jan VANDENHOUE, directeur artistique de l'Opéra Ballet de Flandre, en tant que personnalité qualifiée au sein de ce Conseil d'administration. Pour des raisons de déontologie, Monsieur Jan VANDENHOUE a émis le souhait de se retirer du Conseil d'administration, l'Opéra de Lille et l'Opéra Ballet de Flandre engageant une collaboration importante dans les prochaines années.

Il conviendra de remplacer Monsieur Jan VANDENHOUE par une nouvelle personnalité qualifiée.

PROJET ARTISTIQUE

3. Point sur l'opéra itinérant *Le château de Barbe-Bleue*

Barbara ECKLE présente l'état d'avancement du projet d'opéra itinérant *Le château de Barbe-Bleue*, dont les deux premières représentations se tiendront au Studio de l'Opéra de Lille les 18 et 19 décembre 2025.

Le château de Barbe-Bleue est un projet documentaire auquel ont participé les habitants de la région. *Le château de Barbe-Bleue* s'est déjà produit à Leipzig, en Allemagne. Le metteur en scène a créé une nouvelle version avec la participation de personnes de la région dont le thème a trait à la solitude et à l'isolement des personnes d'un âge avancé.

Un travail a pu être mené avec des personnes confrontées à ces problématiques ainsi qu'avec des soignants et des associations, dont l'association Les Petits Frères des Pauvres, avec qui l'Opéra de Lille a noué un partenariat et qui accompagnera le spectacle durant chaque représentation. Les témoignages font partie du spectacle.

À l'issue du spectacle, le metteur en scène ainsi que l'association Les Petits Frères des Pauvres proposent un échange sur le sujet de la solitude et de l'isolement des personnes d'un âge avancé.

Par ailleurs, l'association Les Petits Frères des Pauvres interviendra également dans le cadre de l'Open Week pour la journée dédiée au projet *Le château de Barbe-Bleue*, lors de laquelle elle animera une conférence.

Une tournée du *château de Barbe-Bleue* a été organisée dans la région Hauts-de-France, laquelle suscite un intérêt certain, ce qui est très satisfaisant. Au total, treize communes ont fait part de leur intérêt, mais une commune a dû se retirer pour cause de contraintes techniques. Il s'agit de la commune de Saint-Jans-Cappel.

Les douze communes participantes sont Santes, Péronne-en-Mélantois, Desvres, Roubaix, Marquise, Estaires, Radinghem-en-Weppes, La Chapelle-d'Armentières, Wattignies, Roncq, Jeumont, et Beauvais, dont 6 dans le cadre du dispositif des Belles Sorties de la MEL.

D'autres communes étaient intéressées par le projet, mais cela n'a pas pu aboutir en raison de contraintes calendaires ou de lieux.

La tournée se tient sur une période d'un mois du 8 janvier 2026 au 10 février 2026. La période de la tournée est contrainte par la présence du duo de pianistes ukrainiens. Ces derniers sont professeurs au Conservatoire de Kharkiv, l'une des villes jumelles de Lille. Ils ont pu être invités grâce au partenariat avec l'Institut français.

Les deux pianistes donneront également un concert Heure Bleue au Grand Foyer de l'Opéra de Lille. Des discussions sont également en cours avec l'ESMD et le Conservatoire de Lille pour organiser une Masterclass.

Cinq communes parmi les 12 ont répondu favorablement à la proposition de l'Opéra d'affréter un bus pour des habitants pour venir assister à une représentation de *L'Affaire Makropoulos* au mois de février 2026.

Le projet *Le château de Barbe-Bleue* a suscité l'intérêt des partenaires financiers, lesquels ont déjà soutenu cette version 2025-2026 ; certains ont fait part de leur intérêt pour soutenir un nouvel opéra itinérant pour les prochaines saisons.

La DRAC a également apporté un soutien supplémentaire au projet sur 2025.

Monsieur Jacques RICHIR rejoint la séance à 10 heures 13.

Pierre HARAMBURU confirme que, malgré des crédits contraints, la DRAC a souhaité accompagner le nouveau projet de la directrice de l'Opéra de Lille. Déplacer un opéra pour aller à la rencontre des publics constitue un format très intéressant. La DRAC a soutenu le projet à hauteur de 15 000 euros, avec une attention particulière aux territoires ruraux, ainsi qu'aux quartiers prioritaires de la ville.

La DRAC se réjouit de ce projet innovant qui revêt une nouvelle couleur à l'Opéra de Lille et félicite Madame Barbara ECKLE. En outre, la DRAC ignore si elle pourra de nouveau accompagner le projet à l'avenir.

Marie-Pierre BRESSON ajoute que la participation des deux pianistes originaires de Kharkiv s'inscrit dans le cadre de la saison France – Ukraine, qui débute au mois de décembre 2025. Les partenaires de la ville de Lille sont très impliqués dans cette saison qui constitue un événement particulièrement important, y compris dans le contexte actuel d'absence de discussions internationales.

FINANCES

4. Décision modificative n° 3 au budget 2025

Euxane de DONCEEL rappelle que le Conseil d'administration a déjà voté une décision modificative lors de la séance du 4 novembre 2025, et propose une nouvelle décision modificative. En effet, à l'approche de la clôture de l'exercice 2025, certains chapitres ne sont pas correctement dotés pour assurer les dernières semaines de l'année 2025.

Cette décision modificative constate l'augmentation de certaines recettes, notamment dans le cadre des tournées. Certaines productions ont été jouées au Japon, à Lausanne, à Paris, etc. La refacturation de coûts liés aux tournées est difficile à estimer au moment du vote du budget. Ces revalorisations de recettes s'élèvent à 165 000 euros.

De plus, une évolution du chapitre 11 est proposée, avec une dotation de 100 000 euros permettant de répondre aux dépenses liées aux représentations et à la captation de *L'écume des jours*, laquelle n'avait pas été votée au budget primitif 2025. L'Opéra de Lille a souhaité maintenir la captation de cette œuvre, exceptionnelle à plusieurs égards. Il aurait été dommage de ne pas en conserver une trace et de ne pas la faire vivre.

L'écume des jours a été diffusée le 30 novembre 2025 sur Mezzo live. D'autres diffusions sont prévues sur Mezzo et Wéo. Un partenariat a été signé avec France 3 Hauts-de-France. *L'écume des jours* sera aussi disponible gratuitement en streaming sur Opéra Vision de mars 2026 à septembre 2026. Pour rappel, le site Opéra Vision est disponible au niveau international et permet de visionner diverses captations de productions d'opéra. *L'écume des jours* n'avait été montée qu'une seule fois. Pour cette raison, des dépenses supplémentaires ont été faites.

L'Opéra de Lille a aussi besoin de doter le chapitre 12 dédié aux dépenses de personnel d'un montant de 50 000 euros. En effet, des ajustements peuvent intervenir en termes de paiements de salaire à la place de paiement de prestations. Une régulation doit être faite.

La clôture du budget 2025 sera présentée lors du Conseil d'administration du 5 mars 2026.

Aucune remarque n'est formulée.

La décision modificative n° 3 au budget 2025 est approuvée à l'unanimité des votants.

5. Budget primitif 2026

Marie-Pierre BRESSON évoque le long débat d'orientation budgétaire soutenu lors de la précédente séance du Conseil d'administration le 4 novembre dernier. Quelques évolutions favorables sont intervenues depuis lors, dont les aides complémentaires de la DRAC pour le projet d'opéra itinérant (+15 000€), ainsi que pour Finoreille. En effet, la DRAC a confirmé son soutien à Finoreille (+ 40 000€). Contrairement à la réduction de financement annoncée au premier semestre 2025, la DRAC a apporté un nouveau soutien d'un montant de 40 000 euros pour le projet Finoreille, ainsi qu'un soutien d'un montant de 15 000 pour le projet d'opéra itinérant, soit des recettes supplémentaires d'un montant total de 55 000 euros pour l'année 2025.

Par ailleurs, les recettes de la billetterie ont passé le cap symbolique du million d'euros, ce qui est très satisfaisant, avec un taux de remplissage de près de 100 % pour *L'écume des jours*. Ce succès de fréquentation témoigne du travail très fin réalisé par l'Opéra de Lille dans le cadre de sa programmation, de son ouverture, et de la diversification des publics.

Les recettes propres observent également une augmentation depuis le dernier Conseil d'administration. L'utilisation du fonds de roulement sera a priori moins importante que prévu.

Euxane de DONCEEL informe que, suite à ces ajustements, l'atterrissage prévisionnel 2025 est plus favorable qu'estimé le 4 novembre, ce qui n'est toutefois pas le cas pour les années suivantes.

Le budget primitif 2026 a légèrement évolué avec un déficit prévisionnel supérieur de 40 000€. Le résultat prévisionnel 2026 passe de -224 000 euros à -265 000 euros en raison d'une recette de +40 000 euros pour la location de la production *Le Barbier de Séville* qui jouera à Magdebourg, en Allemagne, de février 2026 à juin 2026. Le décor a quitté l'Opéra de Lille au mois de novembre 2025 et le paiement a donc finalement eu lieu dès 2025.

La vision sera meilleure au mois de mars 2026, ainsi qu'au mois de juin 2026 où le Conseil d'administration votera pour élire son nouveau Président de Conseil d'administration.

Marie-Noëlle NIREL note que le budget primitif 2026 présente un déficit plus important qu'en 2025, avec -265 000 euros contre -251 000 euros. Ce budget déficitaire intègre 100 000 euros d'économies non identifiées. Les postes de coûts qui seront réduits ne sont pas précisés, ce qui laisse craindre une augmentation du déficit prévisionnel. Ce budget repose également sur l'hypothèse d'un retour des soutiens des partenaires publics au niveau de 2024. Si cette hypothèse ne se confirme pas, notamment pour la Ville et la Région (soit un total de 70 000 euros), le déficit pourrait s'aggraver davantage. Les réserves de l'EPCC tomberaient à moins d'un mois de fonctionnement fin 2026, et la situation financière se tend.

Néanmoins, Michel DELEPAUL a annoncé qu'il votera le budget et que l'Opéra de Lille compte sur le plein soutien de la MEL. Marie-Noëlle NIREL félicite par ailleurs l'Opéra de Lille pour les résultats plus que satisfaisants de la billetterie.

Pierre HARAMBURU indique que la DRAC partage le constat de la MEL. La DRAC comprend la raison de la construction du budget, mais met en exergue le risque d'un atterrissage compliqué en 2026.

Pour des questions de représentations de l'Etat, l'Etat ne pourra pas voter le budget. En revanche, s'il avait voté, il se serait abstenu, en l'absence de perspectives de budget, ainsi qu'en raison de l'inquiétude relative à la soutenabilité financière et à l'avenir de l'EPCC. En effet, il rappelle qu'un EPCC ne peut pas être en déficit.

Marie-Pierre BRESSON procède au vote du budget primitif 2026 de l'Opéra de Lille avec ses annexes, équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections, pour un montant total de 12 815 400 euros hors taxes, dont 12 570 400 euros hors taxes pour la section de fonctionnement, et 245 000 euros hors taxes pour la section d'investissements.

Le budget primitif 2026 est adopté à l'unanimité des votants présents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Marchés publics à passer en 2026

Euxane de DONCEEL explique que la présentation du budget primitif est aussi l'occasion d'informer les administrateurs des marchés publics qui seront passés en 2026.

En 2026, quelques marchés seront impactants. Certains marchés subséquents sont liés au transport des enfants participant au projet Finoreille, ainsi qu'aux transports organisés avec certaines communes. L'Opéra de Lille a un marché avec trois titulaires.

Le nettoyage des locaux constitue un marché important. Ce dernier sera lancé au mois de janvier 2026. Il s'agit d'un marché d'une durée de quatre ans, estimé à 640 000 euros sur quatre ans. Il prend en compte tout le nettoyage de l'Opéra. Ce marché bénéficie d'une clause d'insertion sociale, ainsi que d'une clause RSE. Il est demandé aux candidats et futurs titulaires d'intégrer du personnel en réinsertion, en lien avec Lille Avenir.

La prestation d'hôtellerie est également un marché important, avec plusieurs titulaires et plusieurs lots. Plusieurs choix sont possibles, et parfois l'Opéra de Lille a besoin d'accueillir les artistes pour plusieurs nuitées. Les hôtels sont plus ou moins familiers des procédures de la commande publique. Les procédures sont lourdes, même si les documents ont été simplifiés en interne. De nombreuses contraintes réglementaires doivent être respectées.

S'agissant de la téléphonie, il peut être intéressant de remettre les offres en concurrence.

Toutefois, l'Opéra de Lille est très satisfait de la prestation fournie par Bouygues depuis 2021. Les marchés titres restaurant et impression des supports de communication sont en cours de finalisation.

Le nouveau chargé des marchés publics, qui prendra ses fonctions le 5 janvier 2026, travaillera sur ces sujets.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil d'administration

Euxane de DONCEEL annonce que la prochaine séance du Conseil d'administration se tiendra le jeudi 5 mars 2026 à 10 heures. Ce sera l'occasion de présenter la clôture comptable 2025.

Invitation des administrateurs à la représentation Le Château de Barbe-Bleue

Euxane de DONCEEL indique que les administrateurs ont reçu une invitation pour la représentation *Le Château de Barbe-Bleue* des 18 décembre 2025 et 19 décembre 2025 à 20h au Studio de l'Opéra de Lille. L'équipe de l'Opéra de Lille sera très heureuse de les accueillir à cette occasion.

Open Week janvier 2026

Barbara ECKLE annonce que la prochaine Open Week sur *L’Affaire Makropoulos* et *Le Château de Barbe-Bleue* se tiendra du 13 janvier 2026 au 17 janvier 2026.

Happy Days

Jacques DUCROCQ félicite la Direction de l’Opéra de Lille pour la fabuleuse prestation proposée dans le cadre des Happy Days.

Euxane de DONCEEL remarque que la moitié des visiteurs se rendaient à l’Opéra pour la première fois. Les Happy Days ont aussi mobilisé à la fois des habitants de la métropole, ainsi que des visiteurs étrangers.

Journées Européennes du Patrimoine 2025

Didier JOSEPH-FRANCOIS rapporte que l’Opéra de Lille fut le lieu ayant accueilli le plus de personnes parmi les 75 000 visiteurs à l’occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025.

Marie-Pierre BRESSON remercie les administrateurs de leur présence et leur souhaite une bonne journée.

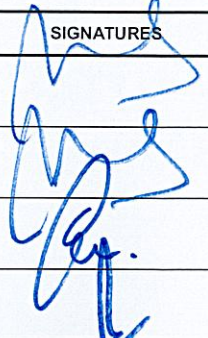
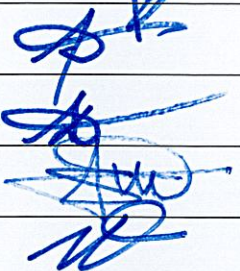
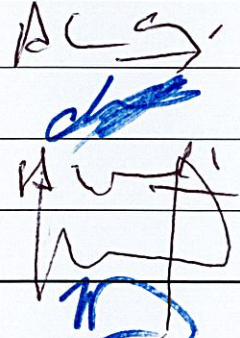
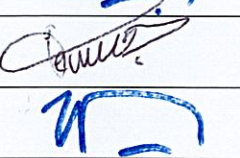
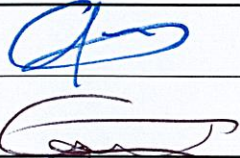
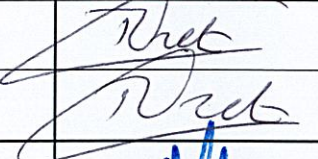
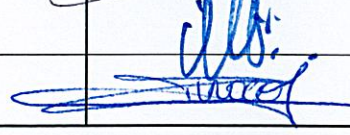
Le prochain Conseil d’administration se tiendra le 5 mars 2026 à 10 heures.

La séance est levée à 10 heures 40.

opéra de lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION
5 MARS 2026 à 10h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN	Mme Marie-Pierre BRESSON	
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR		
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOH	Mme Sylviane DELACROIX	
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	Mme Violette SPILLEBOUT		
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	M. Bernard DEHAUT	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE	M. Jean-Paul MULOT	
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGUY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Bertrand GAUME	M. Guillaume AFONSO		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS	M. Mathieu RIETZLER	
	M. Mathieu RIETZLER	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Marion TINOCO	M. Jonas PAMART PALÀ		